



**MUNICIPALITÉ D'OKA
OFFRE D'EMPLOI**

**Inspectrice ou inspecteur à la réglementation et responsable de l'environnement
Poste permanent – temps plein**

La Municipalité d'Oka est actuellement à la recherche de candidats pour occuper un (1) poste permanent à temps plein d'inspectrice ou d'inspecteur à la réglementation et responsable de l'environnement. Faire le choix de s'investir à Oka, c'est opter pour une organisation publique qui a à cœur le service aux citoyens. Joignez-vous à notre équipe dynamique et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité !

Sous l'autorité du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, la personne titulaire du poste veille à appliquer la réglementation municipale en vigueur, ainsi que les lois et règlements en matière d'urbanisme, d'environnement, de protection des terres agricoles et de nuisance.

De plus, il met en œuvre et assure le suivi des politiques, des plans, des programmes et des projets environnementaux. Il prépare et anime les rencontres du comité consultatif en environnement. Il informe, sensibilise et conseille les citoyens sur la réglementation en matière d'environnement.

Principales responsabilités :

- Renseigne, conseille et assiste les citoyens, entrepreneurs et différents professionnels relativement aux demandes de permis et certificats d'autorisation, ainsi que sur les différentes réglementations en vigueur;
- Analyse les demandes de permis et certificats d'autorisation, formule les correctifs à apporter aux demandes et formule des recommandations quant à l'émission des permis et des certificats;
- Effectue le traitement et le suivi des permis et certificats d'autorisation, des requêtes, des plaintes et, des avis et constats d'infraction;
- Procède à l'inspection des propriétés aux fins d'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance;
- Rédige et transmet divers types de lettres, d'avis d'infraction et de constats d'infraction;
- Prépare les dossiers pénaux et représente la Municipalité à la cour municipale;
- Rédige divers rapports, bilans et comptes rendus en lien avec les dossiers d'urbanisme;
- Veille à l'inspection de bâtiments municipaux dans le cadre de la CNESST et de la sécurité incendie;
- Transmet les rapports à Statistique Canada et à la Régie du bâtiment du Québec;
- Matières résiduelles : il assure le suivi des opérations terrain avec les entrepreneurs, gère le traitement des plaintes et les tonnages relatifs aux différents contrats;
- Mets en œuvre et assure le suivi des actions du plan directeur en gestion des matières résiduelles;
- Prépare les projets d'ordre du jour, les procès-verbaux, les recommandations, les projets et les présentations pour le Comité consultatif en environnement (CCE);
- Assure le suivi et le respect des programmes en contrats d'entretien annuels des infractions sanitaires;
- Mets en œuvre et fait le suivi des politiques, des plans, des programmes, des aides financières et projets environnementaux;
- Traite les dossiers relatifs à la protection des rives et du littoral, ainsi que les dossiers de déblai / remblai;
- Assure le suivi des opérations avec le fournisseur de services relatifs au contrôle animalier;
- Exerce toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Scolarité et expérience requises :

- Avoir complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'aménagement du territoire ou en technologie de l'architecture ou avoir complété deux années d'étude au BAC (baccalauréat) en urbanisme;
- Connaître des outils informatiques, notamment la suite Microsoft Office, Accès Cité Territoire et ArcGIS ;
- Connaître les lois et règlements en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de protection du territoire agricole;
- Posséder une bonne connaissance du Code national du bâtiment (atout);
- Détenir une bonne connaissance de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.

Qualités requises :

- Avoir le souci du service aux citoyens et le sens de la diplomatie;
- Posséder un bon sens de l'organisation, de la planification et de rigueur;
- Exceller en rédaction et en communication orale;
- Pouvoir travailler sous pression;
- Faire preuve d'initiative, de débrouillardise, de discrétion et de jugement;
- Avoir de l'entregent et de l'autonomie;
- Être capable de gérer les imprévus.

Conditions salariales :

La rémunération est en fonction de l'échelle salariale en vigueur, soit un poste de classe 7 pour un taux se situant entre 30.28 \$ et 34.62 \$. Il s'agit d'un poste permanent à temps plein à raison de 34,5 heures par semaine. La Municipalité d'Oka offre des conditions de travail compétitives. Les personnes intéressées et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation **le ou avant le 24 mars 2023** à l'adresse suivante :

Municipalité d'Oka
Offre d'emploi – Inspectrice ou inspecteur à la réglementation
183, rue des Anges
Oka (Québec) J0N 1E0
Courriel : info@municipalite.oka.qc.ca
Téléphone : (450) 479-8333 - Télécopieur : (450) 479-1886

Seuls les candidats retenus seront contactés.
Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité de l'emploi.